

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1402

Artikel: Portrait d'une femme engagée

Autor: Wyss, Laure / Hauert, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE



Photo: Pascale Allamand

Simone Hauert est décédée l'été dernier (voir FS août-septembre 96), sans bruit, fidèle à une décision de discrétion prise il y a déjà des années. Souvenirs d'une citoyenne de ce monde, révoltée constructive, enthousiaste qui forçait la participation et refusait de se taire lorsqu'il y avait urgence à dire.

La rencontre de Simone Hauert avec celles et ceux qui firent l'ASDAC date de 1977. Fondatrice et présidente de l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA), elle venait de la quitter parce que celle-ci avait renoncé à s'opposer à l'entrée en vigueur de la «loi fédérale sur la protection de la grossesse et le caractère non punissable de son interruption» (cette loi, qui prévoyait un renforcement du contrôle de l'Etat et des experts, devait entrer en vigueur à la suite du refus par le peuple de l'initiative «pour la solution du délai», lancée par l'USPDA elle-même). Après que Simone ait expliqué sa décision sur les ondes de la Radio suisse romande, Diane Gilliard, auditrice et militante féministe, saisit son téléphone et lui proposa de lancer le référendum. Et c'est ainsi que commença une lutte qui, grâce à la création de comités référendaires dans toute la Suisse, porta la question devant le peuple et fut gagnée avec brio : 69% de la population rejeta la loi projetée! Forts de leur victoire et conscients de l'importance de s'engager pour obtenir le droit à l'avortement, les comités référendaires fondèrent l'ASDAC le 29 septembre 1979. Simone en fut membre fondatrice et membre de la Commission nationale qui gère collégialement l'association.

Simone Hauert a vécu son enfance à Saint-Imier et faisait de longues chevauchées dans les Franches-

Montagnes sur les chevaux trop grands de son père. Elle fit ses études à Paris et obtint une licence en philosophie à la Sorbonne. Mariée une première fois, elle eut un fils, Claude, qui mourut à l'âge de 5 ans. De retour en Suisse, Simone Hauert se lança dans le journalisme. Elle écrivait sur les peintres, fut très proche d'Auberjonois, connu Stravinsky, Ramuz, Clarisse Francillon. Elle créa l'édition romande de la revue *Annabelle* qu'elle dirigea pendant près de vingt ans. D'emblée, elle se démarqua de l'édition suisse alémanique pour donner à la revue un ton plus engagé. De cette époque datent ses premières actions de soutien pour les victimes des régimes de dictature (Espagne, Grèce, Vietnam...). La revue *Annabelle* ayant disparu à la mort de son propriétaire, Simone Hauert devint journaliste libre et

contribua régulièrement à la *Nouvelle Revue de Lausanne* à laquelle elle donna sa page féminine et de grands reportages jusqu'en 1965.

En septembre 1942, Simone Hauert épousa Raymond Vernet, ingénieur genevois, qui soutint toujours discrètement ses actions. Un ami fidèle de l'ASDAC qui nous aida à renouer les fils de la biographie de Simone.

Simone Hauert aimait profondément les enfants, en a souvent eu auprès d'elle, qu'elle a accueillis, protégés, soutenus financièrement. Elle a créé les premières émissions pour enfants à la Radio suisse romande. Elle était fière des «enfants de l'ASDAC», ne manquait jamais de demander des nouvelles des derniers-nés. Pour cela aussi, nous l'aimions.

Commission nationale de l'ASDAC
Association suisse pour le droit à l'avortement et à la contraception

Lettre d'adieu

Chère Simone,

Dans une interview récente, j'ai exprimé que ce qui m'avait déplu, dans mon métier, c'était de n'avoir jamais été encouragée, et j'ai ajouté, que voulez-vous, les Suisses sont comme ça, ils ne font jamais l'éloge de leurs proches, d'autrui. J'aurais dû citer quelques exceptions, mes collègues romandes d'alors, toi Simone, par exemple.

Je ne l'ai pas fait, comme tant de choses qu'on ne fait ou ne dit pas. A toi non plus, je n'ai jamais dit tout ce que tes encouragements ont signifié pour moi. Aujourd'hui, je t'envoie ces lignes, elles te parviendront là où tu es maintenant, j'en suis sûre.

Ne partagions-nous pas la même curiosité? Et n'est-ce pas cette curiosité plutôt que les circonstances qui nous a réunies, il y a des années de cela? Les dates de nos rencontres, ou les noms des endroits, je les ai oubliés, mais les gestes sont restés vivants dans mon souvenir, tes remarques impertinentes, ton rire. Nous avons fait des reportages ensemble dans les pays communistes à une époque où ce n'était pas encore à la mode d'aller à l'Est; plus tard, nous avons pu suivre des yeux nos itinéraires d'alors en consultant nos fiches. Un jour, nous avons dû partager la même chambre d'hôtel, nous avions l'une et l'autre lavé nos collants; ils pendaient côte à côte sur le même séchoir, l'un très court, l'autre très long. Tu as éclaté de rire en les regardant, et moi, j'ai constaté pour la première fois que vingt centimètres nous séparaient. Ta vivacité, ta voix effrontée, m'avaient empêchée de réaliser que tu étais petite.

Peut-être étions-nous amies sans en avoir jamais parlé? A la suite d'un accident, j'avais dû aller en cure à Loècheles-Bains; ta présence inopinée dans le même hôtel que moi, m'avait aidée à ne pas me sentir écrasée par les parois des montagnes valaisannes. Un soir, alors que nous nous promenions dans le village, nous avons entendu les pleurs et les gémissements d'un enfant que personne ne semblait vouloir consoler. Tu t'es énervée, et tu t'es écriée: «Il ne faut jamais laisser un gosse pleurer», une phrase qui en disait long sur tes tristesses, et sur la révolte qui t'a poussée à écrire. Peut-être étions-nous liées par cette même révolte?

Merci pour ta générosité, ta collégialité, ta complicité. Adieu, chère Simone. Il doit y avoir un coin pour les journalistes au ciel, le moment venu, je viendrai tout de suite m'asseoir à la même table que toi, nous nous mettrons sans doute à rire et nous continuerons à écrire pour dénoncer l'injustice sur terre, l'oppression des faibles par ceux qui sont matériellement les plus forts.

Laure Wyss, écrivaine, Zurich
traduit par Ursula Gaillard